

ASTRIDA



2185

Objet:

Commission de logement.-

Monsieur le Résident,

Suite au procès-verbal de la Commission de logement qui vous a été transmis par le courrier de ce jour, j'ai l'honneur de vous faire savoir ce qui suit concernant les maisons dont question:

- 1°) Les maisons "Minétain" ne sont pas encore louées. Un télégramme de Monsieur le Commissaire Provincial marquait son accord pour 5.000 frs par maison. Monsieur le Directeur de la Minétain qui avait demandé 6000 frs et 6.500 frs accepte de louer les deux au prix de 6.000 frs chacune. J'ai télégraphié immédiatement cette contre proposition à Usumbura et j'attends réponse.
- 2°) Maison Delvaux.
Il y a cinq mois que Monsieur Delvaux parle de louer sa maison. Jusqu'à présent il a cependant chaque fois remis son départ. Ayant vu son épouse celle-ci m'a fait part de quitter en décembre ou janvier. Dès le retour de Mr. Delvaux je me mettrai en relation avec lui.
- 3°) Je n'ai pas encore pu toucher Monsieur Cardinael mais sa maison située à environ cinq kilomètres du centre d'Astrida me semble présenter de ce fait beaucoup moins d'intérêt.

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant,
A. DELVAULX,

Monsieur le Résident du Ruanda

à

KIGALI.